



## Comité interministériel à l'intégration élargi (Représentants ministériels et représentants de la société civile)

Compte-rendu de la réunion du 05 décembre 2022, 09h30 – 11h15

En présentiel

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et introduction
2. Présentation des résultats de l'étude « *Participation à la Vie Associative et Intégration des Ressortissants de Pays Tiers du Luxembourg* »
3. Présentation de l'actualité de la campagne « *Je peux voter* » en vue des élections communales de 2023
4. Tour de table pour échanger sur les priorités et actualités en lien avec l'intégration et le vivre-ensemble interculturel
5. Divers

Présents : **Représentants ministériels et représentants de la société civile** : M. Sérgio Ferreira (ASTI), M. Marc Piron (ASTI), M. Marc Josse (Croix-rouge luxembourgeoise), M. Sylvain Besch (CEFIS), M. Faruk Licina (Caritas), Mme Anita Helpiquet (CLAE), M. Munir Ramdovic (CNE), Mme Louise Crosby (ONA), Mme Adisa Calakovic (ONA), M. Jean-Claude Milmeister (MESR), Mme Joëlle Gilles (MJ), Mme Elisabeth Reisen (MENEJ), Mme Stéphanie Voll (MSAN), Mme Nadine Erpelding (MC), Mme Mariza Guerreiro Victoria (MINT), M. Christopher Witry (MEGA), M. Ben Max (MDIG), M. Claude Tremont (MTEESS)

**MIFA** : M. Jacques Brosius, Mme Conny Heuertz, Mme Michèle Zahlen, Mme Mariana Muzzi, Mme Sandy Wagner, Mme Anna Kirsch

Excusés : M. Marc Konsbruck (MIFA), M. Alain Bliss (MAEE), Mme Isabelle Schroeder (MEGA), Mme Aurélie Spigarelli (MFP), M. Laurent Peusch (ADEM)

### 1. Mot de bienvenue et introduction

Jacques Brosius souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence. Le comité interministériel élargi portera sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

### 2. Présentation des résultats de l'étude « *Participation à la Vie Associative et Intégration des Ressortissants de Pays Tiers du Luxembourg* » par Mme Blandine Lejealle et M. Michel Tenikue (LISER)

Jacques Brosius présente Mme Lejealle et M. Tenikue du *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER) et les remercie pour leur présence.

Blandine Lejealle entame la présentation **des principaux résultats de l'étude « *Participation à la vie associative et intégration des ressortissants de Pays Tiers du Luxembourg* »**, réalisée par le LISER entre janvier 2021 et août 2022 dans le cadre de l'appel à projets AMIF 2020.



L'objectif du projet était de 1) **identifier et quantifier le rôle joué par le secteur associatif dans le processus d'intégration des Ressortissants de Pays Tiers (RPT)<sup>1</sup>** au Luxembourg, et de 2) **identifier les leviers en faveur de l'intégration des RPT dans le secteur associatif.**

Pour ce faire, deux enquêtes/recensements ont été menés auprès de **deux populations cibles** entre fin 2021 et début 2022 : les **associations** et les **communes**. Des 8229 associations contactées, 1876 ont répondu aux questionnaires (soit un taux de réponse de 31%<sup>2</sup>). Le taux de réponse était légèrement plus élevé au sein des communes, où 37 sur 102 ont répondu à l'enquête (soit 36%).

En ce qui concerne **le rôle joué par le secteur associatif dans le processus d'intégration des RPT**, l'étude a porté sur trois aspects différents, pour lesquels elle a mis en évidence les points suivants :

1. Quant à la **participation des RPT à la vie associative**, 9% des associations disent avoir un président RPT et 13% un membre du conseil RPT. 39% des associations disent avoir des RPT parmi leurs bénéficiaires, et 14% indiquent qu'elles travaillent avec des bénévoles RPT. Notons que la participation des RPT est plus importante dans les associations actives dans les domaines de l'action internationale et interculturelle, l'éducation et la religion. Elle est moins importante dans les associations professionnelles et syndicales, de loisirs et de philanthropie.
2. Demandées d'estimer **leur contribution à l'intégration des RPT**, 25% des associations pensent avoir une forte contribution (surtout celles actives dans le domaine du sport, de la religion et de l'action sociale), 22% une contribution moyenne, et 39% une contribution faible. En règle générale, les associations pensent apporter plus de contributions au vivre-ensemble, à la lutte contre le racisme et à l'intégration des UE27 qu'à l'intégration des RPT.
3. Finalement, interrogées sur **la potentialité à en faire davantage en faveur de l'intégration des RPT**, 32% des associations souhaitent s'engager plus, alors que 59% non (parce qu'elles pensent déjà faire beaucoup ou ne pas avoir les moyens/la mission pour le faire).

Par rapport aux **leviers en faveur de l'intégration des RPT dans le secteur associatif**, l'étude révèle :

1. Le niveau de **connaissance par les associations des dispositifs publics en matière d'intégration** est très bas : 1 association sur 2 ne connaît aucun des 9 dispositifs clés (CNE, CET, CCCI, CAI, JI, PCI, PvZ, CII, PIA).
2. Au **niveau communal**, il existe beaucoup **d'actions en faveur du vivre-ensemble** (événements festifs, activités de communication, soutien financier et logistique etc.), mais peu d'activités particulièrement ciblées sur les RPT (p.ex. café des langues, cours linguistiques, fêtes multiculturelles). Les principaux défis relevés par les communes sont : la question du choix des canaux d'information pour toucher et mobiliser tous les résidents, la mise en réseau des asbl, la barrière linguistique et un manque de moyens financiers/logistiques.

<sup>1</sup> L'étude définit les Ressortissants de Pays Tiers (RPT) sur base du pays de naissance (et non de la nationalité).

<sup>2</sup> Ce taux de réponse est calculé en faisant l'hypothèse que les associations dont les courriers d'invitation n'ont pas abouti correspondent à des associations qui n'existent plus. Le taux de réponse brut est de 23%.



3. Afin de développer plus d'actions en faveur de l'intégration des RPT, **les associations identifient les besoins/propositions suivants** : davantage d'engagement bénévole ; davantage de moyens financiers et matériels ; mise en réseau avec les autres asbl/les communes/le ministère ; davantage de visibilité ; davantage de support administratif et juridique.

Ceci étant la toute première présentation des résultats, **une présentation publique de l'étude aura lieu fin janvier/début février 2023**. Le rapport sera alors disponible sur le [site internet du LISER](#).

Sylvain Besch (CEFIS) félicite le LISER pour avoir mené une des premières études sur le rôle des associations dans le vivre-ensemble au Luxembourg, et remarque qu'**il aurait été intéressant d'établir une comparaison entre la participation des RPT à la vie associative, et celle des citoyens de l'UE**. Michel Tenikue explique que le cadre donné par le fonds AMIF signifie que l'étude a dû se limiter aux RPT. Or, la base de données désormais établie permettrait une telle comparaison à l'avenir.

Anita Helpiquet (CLAE) regrette que **l'étude ne permettait pas de mettre en évidence les réseaux des associations œuvrant à l'intégration des RPT et de faire l'analyse de l'évolution des associations initiées par des RPT**, c'est-à-dire par des personnes issues des nouvelles migrations. Michel Tenikue et Blandine Lejealle répondent que l'enquête permet tout au plus d'identifier les associations qui collaborent avec d'autres associations, sans établir si elles sont membres d'un réseau ou pas. Pour ce qui est de l'évolution dans le temps, la seule évolution observable entre la présente enquête (menée en 2021) et le rapport « [Le secteur associatif au Luxembourg](#) » réalisé en 2010 est la part des bénévoles non-luxembourgeois au sein des associations : elle est passée de 13% en 2010 à 22% en 2021.

### 3. Présentation de l'actualité de la campagne « *Je peux voter* » en vue des élections communales de 2023 par Mmes Conny Heuertz et Michèle Zahlen (Département de l'intégration) et échange sur des idées de synergies

Ensuite, Michèle Zahlen et Conny Heuertz du Département de l'Intégration font le point sur la campagne « ***Je peux voter*** », lancée dans le cadre des **élections communales de 2023**. La campagne vise à **promouvoir l'inscription aux listes électorales et la participation politique parmi les résidents non-luxembourgeois**.

Dernièrement, l'équipe du MIFA-Di a été présente avec **le stand de la campagne « *Je peux voter* » lors de nombreux événements** organisés par les communes, y compris à Ettelbruck, Clervaux, en VDL, à Esch, ou encore à Echternach et Dudelange dans le cadre d'une collaboration avec Radio Latina. Une présence était aussi assurée au GRESIL 9, à la Journée d'Orientation du CAI et au JobDay à l'INL. **Les événements à venir** incluent la Journée intégration et interculturalité de la VDL (22.2.2023), le Festival des migrations (25 & 26.2.2023) et la Journée nationale de l'inscription (18.3.2023).

Michèle Zahlen rappelle qu'il existe un **kit de communication** sur [www.jepeuxvoter.lu](http://www.jepeuxvoter.lu), que toute personne peut utiliser, et que le MIFA-Di dispose aussi de **matériel physique que l'on peut réserver**. Elle fait aussi **appel aux partenaires de la contacter en cas d'organisation d'événements à grand public**, afin de s'échanger sur la possibilité d'un stand « *Je peux voter* » ou autre collaboration.



Rappelons que 3 projets des 7 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à **projets PAN 2022** s'articulent autour de l'axe « **Participation politique – informer et sensibiliser les publics étrangers et notamment les jeunes électeurs** » : *Letz Vote (ASTI)* ; *Gemengewalen fir jiddereen (ZpB)* ; et *Participation politique : de la parole aux actes (ALDIC)*. Les vidéos-présentations des 3 projets sont désormais consultables [en ligne](#), sur le site internet du Département de l'intégration.

A la mi-Novembre, le MIFA-Di a lancé un **appel à subsides dans le cadre de la campagne « Je peux voter »**. En effet, le ministère accordera, dans les limites du budget disponible, un soutien financier de 1000 € maximum à des porteurs de projet qui s'engagent à incorporer une action de sensibilisation aux élections communales 2023 dans leur événement de fin d'année touchant un large public.

En collaboration avec le CTIE, le MIFA-Di continue son **monitoring des inscriptions** au niveau communal. Un premier envoi de données (ventilées par nationalité, sexe et par classe d'âge) a été fait à toutes les 102 communes en octobre. Ces informations, issues du RNPP, peuvent être utilisées pour mettre en place une **stratégie de sensibilisation ciblant les groupes de résidents qui ne sont pas encore inscrits** sur les listes électorales. Elles peuvent être diffusées par les communes à condition de respecter la réglementation de la protection des données des personnes physiques (les données seront regroupées davantage au niveau de la nationalité lors du prochain envoi pour garantir l'anonymat).

Entrant dans la **prochaine phase de la campagne**, le MIFA-Di est en train d'élaborer une 2<sup>ème</sup> série de dépliants/affiches avec un « call to action ». Des vidéos explicatives sur les systèmes majoritaire et proportionnel, réalisées en collaboration avec le SYVICOL, sont en voie de finalisation. Il en est de même pour une série de vidéos avec des témoignages de personnes étrangères.

Finalement, à l'approche des élections, Michèle Zahlen explique qu'une **stratégie révisée de marketing** sera utilisée, mêlant actions ciblées visant les non-Luxembourgeois, et actions à grande échelle visant le grand public : Affichage dans les abribus, les bus, les parkings ; communication digitale sur les réseaux sociaux ; plan média pour les médias luxembourgeois ; et contact avec ambassades, la commission européenne, l'université afin d'explorer toutes les possibilités de collaboration.

Munir Ramdedovic (CNE) partage le constat des membres du CNE que **la méthode de proximité et l'usage de la langue maternelle** sont les stratégies les plus efficaces en termes de sensibilisation de non-Luxembourgeois à la participation électorale. Dans ce contexte, M. Ramdedovic invite à la plénière de fin d'année du CNE, ayant lieu le 14 décembre en présence de 10 ambassades, entre autres.

Marc Piron (ASTI) rappelle l'existence de la **boîte à outils** pour la sensibilisation des non-Luxembourgeois aux élections communales 2023 sur [www.integratioun.lu](http://www.integratioun.lu). L'ASTI annonce aussi le lancement imminent du **site internet** élaboré dans le cadre du projet PAN « **Letz vote** », qui regroupe les différents aspects des élections nationales, européennes et communales à travers des animations ludiques.

Sérgio Ferreira (ASTI) salue la **décision d'élargir la campagne « Je peux voter » à un public plus large**, et souligne l'importance des multiplicateurs pour la mobilisation des électeurs non-luxembourgeois. Il regrette cependant qu'une campagne d'une telle importance pour le Luxembourg ne soit dotée de plus de budget, soulignant le désir davantage d'engagement dans ce sens de la part du gouvernement.



Sylvain Besch (CEFIS) rappelle la **formation de multiplicateurs**, offerte par le CEFIS en FR, EN et PT. Des séances ciblées sont prévues pour les éducateurs des maisons de jeunes ensemble avec le ZpB. Le CEFIS établira aussi un **bilan de l'électorat actif et passif au Luxembourg**, qui sera publié en 2024.

Faruk Licina (Caritas) note que **les cadres de la Caritas** ont suivi la **formation des multiplicateurs** du CEFIS. Il souligne aussi le besoin d'une **plus grande implication des partis politiques** dans la campagne.

Marc Josse (Croix-rouge luxembourgeoise) propose que le MIFA-Di **traduise les vidéos préparées dans le cadre de la campagne « Je peux voter » dans d'autres langues** couramment utilisées par les résidents non-luxembourgeois (serbo-croate, espagnol, arabe, farsi, tigrinya etc.).

Mariza Guerreiro Victoria (MINT) remercie le MIFA-Di pour la bonne collaboration dans le contexte du comité interministériel pour les élections, et de la campagne « *Je peux voter* ». Elle rappelle que toutes les **informations clés (circulaires etc.) en lien avec les élections communales du 11 juin 2023 sont disponibles sur le site internet du MINT**. Elle informe aussi qu'une journée nationale de l'inscription aura lieu le 18 mars 2023, et que toutes les communes seront invitées à y participer.

#### 4. Tour de Table pour échanger sur les priorités et actualités en lien avec l'intégration et le vivre-ensemble interculturel

Jacques Brosius fait le point de l'actualité au MIFA-Di, en commençant par la présentation de **deux nouvelles collègues** : **Anna Kirsch**, qui fera la coordination du Comité interministériel à l'intégration et du Plan d'Action National Intégration et soutiendra l'équipe des communes, et **Mariana Muzzi**, chargée de projets dans le domaine de la lutte contre les discriminations ethno-raciales et de l'élaboration d'un Plan d'Action National contre le Racisme et les Discriminations Raciales.

Autres actualités du MIFA-Di:

- L'avant-projet de loi **sur le vivre-ensemble interculturel** est actuellement en phase de finalisation.
- La **Journée d'orientation (JO) du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)**, qui a eu lieu le 19 novembre en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière et de 550 participants, était un grand succès. Merci à tous les partenaires présents aux 30 stands et aux ateliers thématiques.
- Une **collaboration avec [www.zesumme-vereinfachen.lu](http://www.zesumme-vereinfachen.lu)** a été entamée lors la JO afin de faire une évaluation du CAI. Cette évaluation/consultation va être ouverte à tous les signataires du CAI.
- Un **évènement de clôture des projets PAN 2021** aura lieu le 9 décembre. L'invitation a été envoyée au présent comité.
- La **sélection des projets dans le cadre des appels à projets PAN/AMIF 2022** est en dernière ligne.
- Dans le cadre d'un projet AMIF, le MIFA-Di travaillera sur **un nouveau concept pour le PIA/CAI**, avec un catalogue de modules à choisir en fonction des besoins de la personne concernée.
- Le Luxembourg compte actuellement **30 communes signataires du « Pakt vum Zesummeliewen » (PvZ)**. Un grand merci au CEFIS, à l'ASTI et à DeReso ainsi qu'au SYVICOL pour la collaboration dans le cadre des conseillers à l'intégration. Actuellement à 4, un 5<sup>ième</sup> conseiller se joindra à l'équipe à partir de 2023.
- Le MIFA-Di a entamé des **réflexions au sujet d'un GRESIL+**, càd d'une plateforme d'échange regroupant acteurs communaux ET associations.



- Des **échanges** ont eu lieu avec le **service de traduction DeepL** et le CTIE, afin de cerner la possibilité de mettre à disposition des licences aux communes pour la traduction de documents clés.
- Le département de l'intégration a organisé un **atelier avec IMS Luxembourg le 30 novembre, regroupant les acteurs du domaine de l'interculturalité**. IMS fera un compte rendu, et l'idée est d'établir à l'avenir une sorte de plateforme d'échange sur les formations à l'interculturalité.
- Un **nouveau poste sur le bénévolat** a été créé par le MIFA auprès de l'ASTI, occupé par Viktor den Broeder. Anne Daems gère le dossier au sein du MIFA.
- Rappelons aussi que ce lundi 5 décembre, lors de la journée mondiale du bénévolat, l'Agence du bénévolat lance la plateforme [www.benevolat.lu](http://www.benevolat.lu), ainsi que sa **campagne de sensibilisation au bénévolat** avec le slogan « *Schenk deng Zäit/Donne ton temps/Give your time/Schenk deine Zeit* ».

Louise Crosby (ONA) informe le comité de la création d'un **dispositif d'accueil des primo-arrivants (DAPA)**, avec des fiches d'information dans les domaines administratif, culturel, école, santé, vivre-ensemble etc., permettant aux DPI de devenir plus autonome, et du fait mieux s'intégrer. La présentation interne du projet aura lieu début décembre, et la communication officielle sortira début 2023.

Elisabeth Reisen (MENJE), souligne la collaboration de son ministère avec le *Zentrum fir politesch Bildung* (ZpB) pour des **formations à la participation politique** pour enseignants, et le *Centre d'éducation interculturelle* (IKL) pour des **formations au sujet du racisme** pour les jeunes/le personnel socio-éducatif. Elle partage également que le **projet de loi 8069, qui prévoit la création d'un nouveau Service de l'intégration et d'accompagnement scolaires (SIA), a été déposé**. Selon Mme Reisen, cette loi, qui introduit le terme « interculturalité », va améliorer l'intégration des élèves nouvellement arrivés.

Nadine Erpelding (MC) annonce que son ministère a récemment présenté une **charte de déontologie**, qui doit être signée par chaque entité qui reçoit un soutien financier du ministère, et qui l'engage à appliquer les principes et valeurs y énoncées, y compris **la diversité et la non-discrimination**.

Anita Helpiquet (CLAE) invite le comité à la **40<sup>ème</sup> édition du Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté, qui aura lieu le 25 et 26 février 2023 à la Luxexpo**. Pour cette année, le CLAE a repensé l'espace du festival : s'ajoute une partie village, avec des installations ludiques et artistiques autour du sujet de la participation politique. Le stand de la campagne « *Je peux voter* » sera présent, ainsi qu'un bon nombre d'associations travaillant sur le soutien à la vie associative (tiers lieux etc.).

Sylvain Besch (CEFIS) informe que le CEFIS publiera l'année prochaine un **module « victimes de racisme »**, qui est complémentaire à l'étude sur le racisme et les discriminations ethno-raciales menée en 2021. Avec le LISER et le MIFA-Di, le CEFIS organisera aussi une dernière conférence dans le cadre du cycle de conférences « Nous et les autres ». La **conférence au sujet de « La place de la culture et de l'éducation dans la lutte contre le racisme »** aura lieu le 30 janvier 2023 à la Chambre des salariés.

Marc Josse (CRL) et Faruk Licina (CARITAS) appellent le comité à **ne pas oublier les bénéficiaires de protection temporaire** (de nationalité ukrainienne), et à mettre en place des actions pour que leur séjour au Luxembourg, quelle que soit sa durée, leur soit bénéfique.



Finalement, Sérgio Ferreira (ASTI) prévient que la présentation du **dictionnaire français-ukrainien-luxembourgeois**, élaboré par l'ASTI en collaboration avec le MENJE, aura lieu le 16 décembre.

## 5. Divers

Aucun autre point n'a été abordé au cours de cette réunion du comité élargi.

Suite à la première partie, les représentants étatiques se sont encore concertés sur des points de coordination entre ministères en termes de mise en œuvre d'activités dans le cadre du Plan d'action national d'intégration (PAN intégration).